

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

DONNER POUR RECEVOIR...

J'ai envie de vous parler des différentes sociétés et associations qui animent notre village. Agenda21, le groupe des aînés, les artisans, la bibliothèque, le foot, la gym, la jeunesse, les paysannes vaudoises, le tir et les vieux chiffons. Nous avons la chance de vivre dans un village qui bouge, où de nombreuses manifestations sont organisées par ces différentes sociétés. Que de moments de rencontres et d'échanges! Tout a l'air simple et parfait. Mais en faisant partie de l'une ou l'autre de ces sociétés, on remarque que ce n'est pas forcément le cas. Certaines peinent à recruter de nouveaux membres, des personnes motivées sur le long terme et prêtes à s'engager dans le comité. Pour ma part, cela a toujours été une évidence de m'investir; que ce soit pour la jeunesse, le conseil communal ou les paysannes vaudoises.

J'encourage chacune et chacun à réfléchir sur sa volonté de participer à la vie de notre commune. Les occasions sont nombreuses de donner un peu de son temps. Je suis bien consciente que dans notre société actuelle le temps est une denrée rare que l'on utilise pour sa famille, ses loisirs. Mais d'en donner un peu pour une société, permet de récolter beaucoup en retour; des expériences gratifiantes, de nouvelles connaissances, de bons moments partagés. Il n'y a pas besoin d'être un(e) citoyen(ne) habitant depuis très longtemps à Essertines et d'avoir une connaissance approfondie de notre commune pour faire partie d'une société locale. Du sang neuf, de nouvelles idées n'en seront que bénéfiques. Une société vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec un de ses membres afin de vous informer. Soyez nombreux(ses) à faire vivre nos sociétés. Et un grand merci à tous celles et ceux qui le font déjà.

Lauriane Chuard
Secrétaire du conseil communal



Ariane Kapps (à gauche) transmet les clés de la Bibliothèque communale à la nouvelle responsable, Sandrine Gonin Branche (à droite).

La bibliothèque communale

UN LIEU À (RE)DÉCOUVRIR LES SAMEDIS MATINS OU LORS DE SOIRÉES À THÈMES.

Depuis maintenant quatorze ans, Ariane Kapps était à la tête de la Bibliothèque d'Essertines. C'est elle qui a eu l'audace de proposer le déménagement dans le « petit collège » alors que les « bouquins » logeaient jusque-là dans les combles du collège. Mme Kapps avait pris ses fonctions en 2002, pour une aventure qui s'est terminée fin décembre 2016. Aujourd'hui, Sandrine Gonin Branche lui succède, avec un enthousiasme qui laisse augurer un bel avenir à un lieu d'importance sociale pour notre commune.

Laissons donc place à ces deux femmes à travers l'entretien qu'elles nous ont accordé il y a quelques jours de cela :

Ariane, qu'avez-vous aimé dans cette aventure à la bibliothèque ?

Essentiellement les rencontres, celles avec les écrivains. Parmi eux : Eugène, un type très drôle, Michel Layaz (en 2004), Yasmine Char une magnifique femme (en 2010), et

Richard Wiehe venu parler de son roman « Mer d'encre ». Je suis marquée par certains moments empreints d'émotions, en lien avec des romans tellement prenants !

Si vous ne deviez garder qu'une seule image ?

Un soir, à 20h10, j'entrevois la porte qui s'ouvre, une petite fille en pyjama s'avance, sa maman me raconte que la fillette ne voulait pas dormir sans être venue à la bibliothèque ! Cela m'a beaucoup touché, et encouragé à poursuivre !

Quel livre emportez-vous en vacances ?

Plusieurs !! Ces derniers temps, j'apprécie particulièrement Ken Follett, un auteur qui me transporte. Je prendrai aussi un ouvrage d'Agota Kristof, par exemple L'analphabète ; ou ceux d'Elisabeth Horem. J'aime beaucoup Jean D'Ormesson, surtout « Presque rien sur presque tout », je ne m'ennuie jamais avec les livres de cet auteur !

Votre endroit favori pour lire ?

Sur mon fauteuil près du feu.

Où ne lisez-vous jamais ?

Aux toilettes ! (rires) (...suite à l'intérieur)

Élimination correcte des chiffons, lingettes, serviettes hygiéniques et cotons-tiges

Les eaux usées d'Epautheyres doivent être pompées depuis l'ancienne STEP de Gressy, pour être acheminées à la Station d'épuration d'Yverdon. Celles de la Robellaz doivent être broyées et ensuite pompées pour aller à la STEP d'Essertines. Pour Nonfoux et Essertines, elles vont directement, gravitairement, à la STEP.

Régulièrement, les pompes et dégrilleurs sont bouchés par des déchets qui sont jetés dans les égouts au lieu d'être éliminés selon la bonne filière. Les dégâts générés par des matériaux non désirables dans le réseau d'assainissement sont considérables, aussi bien en main-d'œuvre, qu'en matériel à remplacer et en élimination. Les chiffons, lingettes et serviettes hygiéniques sont particulièrement problématiques, car ils forment des tresses,

s'enroulent dans les pompes et les bloquent, voire les cassent. Pour la plupart des produits cosmétiques et d'hygiène, telles que les lingettes humides, les fabricants indiquent qu'ils peuvent être éliminés dans les WC et sont « biodégradables » ou « rinçables ».

Malheureusement, ces arguments marketing incitent les consommateurs à les éliminer par les toilettes. Ces serviettes sont imbibées de produits difficilement dégradables et contiennent des micropolluants très néfastes pour l'environnement.

Cette sensibilisation a pour but d'informer la population concernée par ces agissements, avant de procéder à une recherche systématique de la ou les source(s).

Pour ces raisons, éliminez vos déchets à la poubelle !

Ramassez vos déchets !

L'abandon de déchets dans la nature pollue les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et l'air en dégageant des substances toxiques. Cela représente également une menace pour les espèces animales et végétales. Les déchets souillent nos paysages et donnent une mauvaise image de notre région. Nos chemins et forêts ne sont pas des poubelles. Aidez-nous à les préserver en ramassant vos déchets. Le 29 avril prochain, aura lieu l'action « Coup de balai » organisée par Agenda 21. Venez nombreux nous aider à nettoyer nos bords de routes afin de rendre notre commune propre et accueillante. Rendez-vous devant le local de la voirie à 09h00. Un apéritif sera offert aux participants.

Haies et arbres

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de tailler les arbres et les haies, plus particulièrement ceux situés aux abords des routes, ceci afin que la visibilité ne soit pas obstruée. Pour toute question relative à des plantations sur votre propriété, notre municipal, M. Christian Gonin, reste à votre disposition.

Crotte alors, soyez responsables !

Il paraît que marcher dans une crotte de chien de son pied gauche porte chance !

Peut-être qu'à l'époque où les rues étaient les égouts de la ville, reconnaître quelque chose sous les pieds relatait d'une chance extrême, mais heureusement, Essertines-sur-Yverdon n'est pas Paris au Moyen-Âge. Laver ses chaussures en tentant d'ôter l'odeur peu attirante des défécations canines n'a rien de chanceux.

Alors, soyez responsables et respectueux envers nos pauvres chaussures fatiguées et assez aimables au point de ramasser les petits cadeaux déposés aux bords de nos chemins par votre compagnon à quatre pattes ! Des distributeurs de sachets ainsi que des poubelles à crottes de chiens sont à disposition à différents endroits de notre

commune. Faites-en bon usage. Il est également rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse sur les chemins bétonnés et le territoire communal.

Transformations

Nous vous rappelons que toutes les transformations de petite ou de plus grande envergure doivent être annoncées à la Municipalité. Des formulaires sont à disposition au greffe ou sur le site internet de notre commune. Pour les constructions de minime importance d'une surface ne dépassant pas les 12 m² au sol, tels que cabanons ou abris de jardin (hors zone agricole), des murs de soutènement ou une place de stationnement, une demande d'autorisation municipale doit être déposée*. Pour les constructions plus importantes, telles que cabanes supérieures à 12 m², places de stationnement pour 3 voitures ou petit garage pour 2 voitures, capteurs solaires entre 32 m² et 75 m² ou piscine non-couverte de moins de 15 m³, une demande d'autorisation avec procédure soumise à un permis de construire doit être déposée*. Pour toute construction nouvelle ou rénovation en vue de la création de logement et/ou de changement d'affectation, une mise à l'enquête complète est exigée.

(*liste non-exhaustive, à confirmer par la Municipalité)

Changement d'horaires

Vous l'aurez constaté, les horaires ont quelque peu été modifiés depuis le 1^{er} janvier dernier.

Déchèterie Epautheyres : le samedi de 9h30 à 11h30 et durant l'heure d'été : le lundi de 18h00 à 19h00.

Déchèterie Essertines : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30, avec ouverture spéciale pour les déchets dits toxiques.

Déchets incinérables : ramassage le mercredi après-midi.

Comme annoncé, les sacs ont été uniformisés. Ce sont dorénavant les sacs portant la mention « Trier, c'est valoriser » qui doivent

être utilisés. Les sacs portant la mention « STRID » restent valables jusqu'à liquidation des stocks.

Déchets verts : le vendredi matin.

Bibliothèque

Comme annoncé en Une de cette édition, Mme Arianne Kaps a passé la main à une nouvelle équipe. Nous profitons de l'occasion pour la remercier chaleureusement pour son dévouement. Elle a su, au fil des années, développer ce lieu pour en faire un véritable lieu d'échanges et de découvertes. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle équipe qui saura à coup sûr apporter un nouveau souffle et des nouvelles idées. Comme l'a dit Horace, « les paroles s'envolent, les écrits restent ». Il est donc essentiel de préserver et de partager les écrits, quels qu'ils soient.

LES DICASTÈRES

DIDIER PLANCHE

(municipal dès 2006, syndic dès 2016)

Administration générale – finances
eau – épuration

CHRISTIAN GONIN

(municipal dès 2006, vice-syndic dès 2016)

Forêts – routes communales
et chemins – éclairage public – domaines
– SDIS – La Balance

SARA LOPES

(municipale depuis 2016)

Affaires sociales – PCI – police – culte
déchets – employés communaux

ALAIN CASELLA

(municipal depuis 2006)

Police des constructions – Place
de sports – PGA

ALEXANDRE GYGAX

(municipal depuis 2014)

Ecoles – EFAJE – Bâtiments
communaux – Cimetières – Energie

Compte rendu du Conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUX.

DANS LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Arrêté d'imposition 2017

- Approuvé le préavis sur l'arrêté d'imposition 2017 tel que présenté par la municipalité, avec un taux communal maintenu à 73% de l'impôt cantonal de base. A la majorité.

Délégations de compétences de la Municipalité

- Octroyé à la municipalité, pour la législature 2016-2021, les cinq délégations de compétences ci-dessous.
 - a) Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers ou parts de sociétés immobilières (voir RCC art.16 alinéa 5), jusqu'à un montant de fr. 50'000.- par cas, charges comprises.
 - b) Autorisation générale de constituer des sociétés commerciales, associations et fondations ou d'acquiescer des participations dans des sociétés commerciales (voir RCC art.16 alinéa 6). Pour de telles acquisitions, la limite autorisée sans en référer au conseil communal est également de fr. 50'000.- par cas.
 - c) Autorisation générale de plaider (voir RCC art.16 alinéa 8). Cette autorisation permet à la municipalité de faire appel, si nécessaire, aux conseils d'un avocat lors d'une contestation de décision municipale ou lorsqu'un propriétaire recourt au Tribunal Administratif avec l'appui d'un homme de loi pour contester une levée d'opposition de la Municipalité.
 - d) Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à une limite de Fr. 40'000.- Cette autorisation, prévue par le Règlement sur la comptabilité des communes (art.11) est assortie d'un devoir d'information: la municipalité informe dès que possible le conseil communal.
 - e) Autorisation de placements en capi-

taux dans des institutions ou établissements bancaires autres que ceux énumérés à l'art.44 de la Loi sur les communes: grandes banques du pays, Raiffeisen, Post Finance. A l'unanimité.

Adhésion à l'association intercommunale centre de collecte des sous-produits animaux - acceptation des statuts

Notre commune était invitée à participer aux séances les deux années précédentes. La municipalité a reçu une lettre demandant son intérêt à adhérer à l'association pour la somme de 5'000 frs. La municipalité estime que ce montant relativement bas est une bonne occasion d'adhérer à cette association. Les coûts de fonctionnement sont financés par la taxe déchets.

- Accepté les statuts et ses annexes de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région.
- Autorisé la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région d'entreprendre toutes les démarches pour l'inscription au Registre foncier au titre de propriétaire de la parcelle 3032 d'Yverdon-les-Bains conformément à l'Art. 662 du Code Civil suisse. A l'unanimité.

Vacations de la Municipalité et du Conseil communal

- Accepté les propositions d'indemnités de la Municipalité et du Conseil communal telles que présentées dans le préavis municipal.

DANS LA SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2016, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Règlement sur la distribution d'eau

- Accepté le règlement sur la distribution de l'eau et son annexe. A l'unanimité.

Budget 2017

- Approuvé le budget 2017 tel que présenté

par la Municipalité. Le récapitulatif du budget 2017 se présente comme suit :

Recettes totales	CHF 3'878'158.-
Charges totales	CHF 4'048'790.-
Excédent de charges	CHF 140'632.-
A l'unanimité.	

Plafond d'endettement 2016/2021

La commission de gestion et finance ainsi que plusieurs conseillers sont inquiets quant à accorder un plafond d'endettement de CHF 13'000'000.- pour la législature 2016-2021. Ils reconnaissent la nécessité d'investir dans certains domaines, mais pensent que la commune doit faire des choix. D'autres conseillers sont d'avis que notre commune est à un tournant et qu'il faut saisir le train en marche. La municipalité explique les différents projets prévus. Elle rend attentif les conseillers que le plafond d'endettement doit être fait en début de législature pour les 5 années suivantes. La municipalité préfère demander plus afin d'éviter de demander de modifier le plafond d'endettement en cours de législature. Le délai de modification serait d'environ 8-9 mois. La municipalité rappelle que chaque projet sera soumis au vote du conseil.

Le conseil communal a (à bulletin secret):

- Amendé le préavis municipal en fixant les valeurs pour le plafond d'endettement à CHF 10'000'000.- et le plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garantie à CHF 5'000'000.- Par 14 oui contre 11 non.
- Accepté le plafond d'endettement et le plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garantie. Par 21 oui contre 4 non.

LAURIANE CHUARD

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2017
Les lundis 20 mars et 19 juin
 Les séances sont publiques



Action « Solidarité avec un pays en développement » Brunch

Le dimanche 12 février, Agenda 21 a organisé son brunch annuel par une journée mitigée, parfaite pour un rendez-vous d'action-solidarité.

Cette année, la totalité du bénéfice de ce repas a été dédiée à l'association Salokha-Kendre, afin d'amener une vie un peu plus décente à certains habitants des bidonvilles de Bombay.

-

LAURENCE RUFER

Action « Solidarité avec un pays en développement »

Agriculture et OGM

Une conférence est mise sur pied en lieu et place du dernier forum d'Agenda21 de l'année. Lors de cette conférence, il a été l'occasion d'un tour d'horizon complet sur le thème des OGM en Suisse.

Le conférencier, M. Luigi D'Andrea est très au courant des démarches en cours face à la discussion d'extension ou suspension du moratoire sur les OGM. Ce moratoire est toujours en vigueur actuellement jusqu'en fin 2017, et il est question de le prolonger en l'état jusqu'en 2021. C'est ce que demande l'alliance Suisse dont il est un membre actif. En janvier 2017, la décision a été annoncée de la prolongation

du moratoire en l'état jusqu'en 2021. Cette décision s'appuie sur le fait qu'un sondage réalisé en Suisse dernièrement continue de montrer que les habitants Suisse ne sont pas favorables aux OGM, même aux bons OGM.

Mais les industries travaillent beaucoup à tenter de décider les parlementaires à préparer la levée de ce moratoire sur les OGM. Il y a des lobbyistes très actifs auprès des chambres pour faire évoluer les mentalités de nos élus., mais heureusement ils sentent que leurs électeurs sont pas favorable à cela. En cas de levée cela conduirait à l'établissement des ordonnances en vue de réglementer de la production en parallèle à celle traditionnelle et biologique, l'importation d'OGM et la recherche qui deviendrait plus étendue en Suisse. Actuellement, avec le moratoire sur les OGM, elle est très restreinte, n'autorisant que partiellement la recherche et la culture OGM - et pas en plein champ.

Mais il y a aussi l'extension de l'importation qui est demandée (étendue à plus de variétés et plus de catégories de plantes OGM). Ceci conduirait à l'utilisation plus large à l'alimentation humaine que uniquement à l'affouragement qui est essentiellement le seul usage annoncé et autorisé en Suisse actuellement. Donc pas pour l'alimentation humaine.

Aujourd'hui les transgéniques autorisés pour la recherche expérimentales sur un site protégé clôturé: blé d'hiver, les pommiers résistant au feu bactérien, les pommes de terre résistant au mildiou.

En Suisse, le soja et le maïs d'affouragement sont autorisés à l'importation (3 plantes autorisées en Suisse contre 58 plantes en Europe).

En l'état c'est le devoir d'informer les consommateurs qui est un des grands enjeux en cas de la levée du moratoire sur les OGM. Car cela impliquerait de mettre en place un étiquetage et une vérification obligatoire des OGM. Car aujourd'hui s'il y a plus de 0.5% de produit OGM c'est obligatoire de l'indiquer dans les produits importés. Cependant il se produit des contaminations car ils arrivent de la production ou dans le transport.

Cette dernière posant un problème pour une quantification claire des quantités autorisées. Pour l'instant en Suisse il y a une tendance volontaires à ne pas importer des céréales d'affouragements OGM en quantité, même s'il y a par le fait des autorisations d'importation existantes en raison des conventions d'importation provenant des normes européennes appliquées en standard depuis quelques années.

En conclusion:

- il est nécessaire de conserver le principe de précaution et de ne pas autoriser les plantes OGM pour une durée indéterminée.
- il n'y pas de bon OGM, car les effets des plantes modifiés n'agissent que pendant quelques années et une adaptation apparaît rapidement (rendant la fonction herbicide ou insecticide complètement inefficaces, car les plantes et insectes s'adaptent rapidement en devenant résistant - la quantité d'herbicide nécessaire doit être augmentée pour combattre les résistances des mauvaises herbes).
- le fait d'autoriser les brevets sur la modification génétique sur les plantes, empêche la recherche hors de celui qui en détient le brevet, empêche l'utilisation de production traditionnelle à proximité (contamination).

Par conséquent, les risques dépassent actuellement les bénéfices que représentent les cultures OGM.

-

JACQUES RUFER

FORUM AGENDA 21

LES FORUMS SONT OUVERTS À TOUS. VENEZ NOMBREUX LES :

- 14 MARS À 20H;
- 13 JUIN À 20H;
- 5 SEPTEMBRE À 20H;
- 7 NOVEMBRE À 20H

À LA SALLE DES COMBLES

Le Forum a besoin de forces nouvelles ! Il est ouvert à toute personne s'intéressant au développement durable, faisant sienne la devise « penser globalement, agir localement ».

La Bibliothèque communale

suite de la page 1

Que faites-vous des livres que vous avez lus ?

Souvent je les donne, ceux que j'ai aimés, ou ceux qui ne m'ont pas plu, je ne garde que les livres de référence, ceux pour mon travail.

Sandrine, que représente pour vous une bibliothèque communale ?

C'est un lieu de rencontre avec le monde imaginaire, les livres, les contes, un lieu social également. C'est un accès pour tous à la culture. Un trésor sur lequel il faut veiller.

Comment vivez-vous l'informatisation du prêt ?

J'y vois un grand intérêt : ça facilite la gestion des prêts et l'ouverture sur des démarches comme prendre connaissance depuis chez soi des livres disponibles et l'accès aux diverses données, c'est pratique et facile. Mais je vais garder précieusement la petite boîte en bois où sont classées les cartes des lecteurs, pour le côté nostalgique.

Votre public cible, vous avez des idées ?

On s'adresse à tous. De 0 à 6 ans il y a « Né pour lire », des animations gérées par Ruth Perret. Les enfants sont accueillis pour « Les contes du samedi », environ une fois par mois, ouverts à tous, tant pour venir écouter que pour y lire ou conter une belle histoire. Petits et grands sont les bienvenus pour l'emprunt de livres.

Qui peut s'impliquer ?

Toute personne ayant envie de participer dans notre équipe de bénévoles. Il n'y a pas de compétence particulière à avoir pour nous rejoindre, l'envie suffit ! Chacun peut y trouver une place. Bienvenue à tous

Au nom de la rédaction, laissez-moi vous souhaiter, à toutes deux, franc succès pour vos projets respectifs !

ERINA PANNIKAGOS, RÉDACTRICE *

* Sortie d'un livre pour le temps de l'interview...

Horaires

La bibliothèque est ouverte les samedis matins de 10h à 11h30.

Contacts: Sandrine Gonin Branche au 024 446 27 08 ou par e-mail :

bibliotheque@essertines-sur-yverdon.ch

Société de Gymnastique

Concours d'athlétisme

Le 28 mai prochain, la Société de Gymnastique organisera son traditionnel concours d'athlétisme. C'est avec plaisir que tous les membres vous invitent à venir soutenir les athlètes confirmés ou amateurs qui débiteront leur concours

dès 8h00 déjà. A midi, vous aurez l'occasion de vous sustenter à la buvette où vous y trouverez grillades, salades, et pâtisseries. L'après-midi, venez soutenir les coureurs des courses d'estafette. Le rendez-vous est donc pris !

Amicale des Vieux Chiffons

Balade gourmande



Marion Cornevin

Petit rappel pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas le concept

1. Réservez votre balade dès l'ouverture des inscriptions
2. Rendez-vous le 4 juin 2017 au terrain de sport d'Essertines
3. Recevez un verre souvenir et des bons pour les repas
4. Suivez le parcours fléché et ludique d'environ 6 km
5. Arrêtez-vous dès que vous voyez de la lumière ;-). Un verre de vin accompagné d'un repas vous sera servi avec un grand sourire.
6. Le point 5. se répète – à quelques détails près – encore six fois.
7. Rentrez chez vous, le ventre plein et enrichi d'une nouvelle aventure.
8. A l'année prochaine!

L'Amicale des Vieux Chiffons est dans le feu de l'action, elle vous mijote la 3^e édition de la balade gourmande.

Cette année encore, de nouveaux sentiers pédestres sont à parcourir ainsi que de nouvelles découvertes d'artisans, traiteurs et vigneron. Si vous aimez le plein air, que vous êtes gourmands et que vous adorez partager des moments sympas, n'hésitez pas! Participez à notre prochaine balade gourmande qui aura lieu **le dimanche 4 juin 2017**.

Les inscriptions seront bientôt disponibles sur notre site et vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres, les détails de la balade avec un coupon d'inscription.

Attention, le nombre de place est limité! Vous pouvez être contacté dès l'ouverture des inscriptions en nous transmettant votre e-mail en ligne. Suivez-nous également sur Facebook pour être informé de l'avancement des préparatifs.

www.balade-essertines.ch

MALYKA GONIN

49^e Fête cantonale des chanteurs vaudois

Les 13-14 et 20-21 mai 2017, Echallens aura le plaisir d'accueillir dans sa commune la 49^e Fête cantonale des chanteurs vaudois. Les visiteurs pourront profiter d'une ambiance festive avec un beau programme de chant choral. Cette rencontre est l'occasion, pour près de 80 chorales et groupes vocaux du canton, mais également des chœurs d'ânés, des ensembles vocaux et des enfants, de se produire devant un public de choix. Quelle belle réussite! Une fête pour tous, accompagnée de nombreuses animations, de concours et des prestations des sociétés inscrites, fera le bonheur des plus petits comme des plus grands. Rendez-vous donc du côté d'Echallens, afin de passer un moment convivial!

SARA LOPES

Programme Bâtiments 2017 et Ecobonus communal

Le Programme Bâtiments 2017 reprend, en les modifiant parfois, les règles de subventionnement de la Confédération et de l'Etat de Vaud de ces dernières années. Dès le début janvier, il n'y a plus qu'une subvention globale gérée par la Direction Générale de l'Environnement du canton en accord avec la Confédération, les fonds provenant des deux sources. (Un document complet expliquant les montants des subventions et les « conditions d'éligibilité » peut être consulté sur le site : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/doc-170111-subventions-batiments-2017-v5.pdf)

Isolation thermique

Cette subvention est allouée pour l'amélioration de l'isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre. Montants octroyés :

Façade, toit, sol contre extérieur ; sol et mur enterrés à moins de 2 m :

Coefficient d'isolation $U \leq 0.20$ W/m²K → subvention de 70.-/m² - Coefficient d'isolation $U \leq 0.15$ W/m²K → subvention de 90.-/m²

Ces montants ne peuvent être attribués qu'à des bâtiments ayant obtenu l'autorisation de construire avant l'an 2000 et le montant total de la subvention doit au minimum atteindre 3000 francs. Par l'écobonus communal, un supplément de 10 francs par m² peut être encore obtenu, ce qui porte les montants ci-dessus à 80.-/m² si $U \leq 0.20$ ou à 100.-/m² si $U \leq 0.15$.

Le Programme Bâtiments 2017 alloue encore un supplément de 20.-/m² pour une rénovation globale de l'enveloppe du bâtiment obéissant à des critères bien définis.

L'amélioration de la qualité des fenêtres, bien que nécessaire dans le cadre d'une bonne rénovation, n'est plus pris en compte dans le subventionnement : l'importante augmentation de la subvention pour les façades, toiture et sol compense largement cette suppression.

Captteurs solaires thermiques

Cette subvention est allouée pour une nouvelle installation solaire thermique ou de l'extension d'une installation existante sur des bâtiments existants :

$P < 3$ kW (4-6 m²) pour eau chaude sanitaire : CHF 4'000.- forfaitaire - $P > 3$ kW (> 6 m²) pour eau chaude sanitaire ou complément chauffage : CHF 2'500.- + 500.-/kW

L'écobonus communal complète cette subvention en ajoutant un montant forfaitaire de CHF 1'200.- ce qui porte à Frs 5'200.- la subvention totale pour un chauffe-eau solaire courant (30 à 40% de l'investissement). D'autres subventions sont également prévues pour les installations de chauffage à bûches ou de chauffage à granulés de bois comme chauffage principal (avec réservoir journalier), ainsi que pour les installations de chauffage à bois automatique ou pompes à chaleur en remplacement d'un chauffage à énergie fossile ou électrique.

Panneaux solaires photovoltaïques

L'aide financière pour les installations solaires électriques est du ressort de la politique énergétique nationale. Le système de la RPC (rétribution à prix coûtant) étant bloqué par une longue liste d'attente, une subvention directe a été mis en place pour les installations de moins de 30 kW.

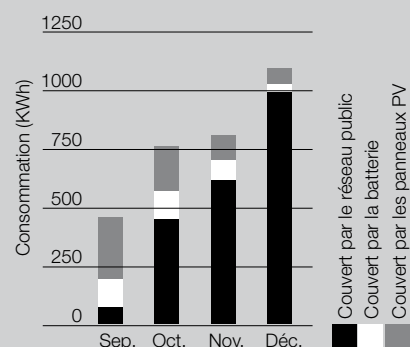
-
ALEXANDRE GYGAX ET PHILIPPE DIND

Installation solaire photovoltaïque à Epautheyres

2016 a encore été une année pour le solaire à Epautheyres. En effet, après l'installation de panneaux solaires sur le toit d'une ferme, c'est au tour de maisons privées de faire le pas pour de l'énergie renouvelable.

C'est donc en juin 2016 que M. et Mme Barbieri ont décidé de se lancer dans le solaire car leur villa mitoyenne est complètement chauffée à l'électrique. A l'époque, ce genre de chauffage avait été autorisé lors de la construction de la villa car le coefficient d'isolation thermique était suffisant pour un chauffage tout électrique.

L'installation est opérationnelle depuis le début septembre 2016, et comprend 30 panneaux photovoltaïques (49 m²), pour une puissance totale de 9 kWcrête. Cette installation est complétée par des batteries Li (Lithium) de 6 kWh afin de continuer à utiliser le soir l'énergie solaire emmagasinée la journée.



Production annuelle d'énergie électrique photovoltaïque sur le territoire communal provenant des 9 installations construites depuis 2007 (état à fin 2016) ; comparaison avec la Suisse

année d'installation	propriétaire du toit/investisseur	surface [m ²]	puissance crête [kW]	production moyenne annuelle [kWh/an]
2007	commune (Grande Salle)/Romande Energie	233	32.7	35'700
2009	privé/privé	51	8	8'500
2013	privé/Romande Energie	1'400	218.4	215'000
2013	commune (Buvette En Verchère)/commune	117	17.8	21'700
2015	privé/privé	180	29.6	30'000
2015	privé/Romande Energie	4'075	646	743'000
2016	commune (Salle de La Balance)/commune	180	29.6	27'400 (*)
2016	privé/privé	177	30	29'500 (*)
2016	privé/privé	49	9	9'000 (*)
(*) estimation				
total commune d'Essertines-sur-Yverdon		6'462 m²	1'020 kW	1'120'000 kWh/an
rapporté au nombre d'habitants (950)		6.8 m ² /hab	1.07 kW/hab	1'180 kWh/hab
total pour le territoire suisse		env. 11'500'000 m²	1'640'000 kW	1'560'000'000 kWh/an
rapporté au nombre d'habitants (8.45 Mio)		1.36 m ² /hab	0.20 kW/hab	185 kWh/hab

Le cinéma s'invite à Essertines !

Notre commune participera cette année au ROADMOVIE.

ROADMOVIE s'engage pour une culture cinématographique vivante, pour l'éducation au cinéma dans les écoles et pour le maintien du lien social dans les villages. L'association Roadmovie est soutenue par la Confédération, les cantons, la loterie romande et d'autres soutiens privés. Chaque automne, Roadmovie parcourt la Suisse et projette des films suisses dans des communes ne possédant pas de cinéma. L'après-midi, une séance pédagogique est destinée aux élèves du primaire. Le soir, un film suisse choisi par la commune est projeté à tous les habitants et habitantes. Pour chaque soirée, une personne qui a travaillé sur le film (réalisatrices, acteurs, monteurs son, maquilleurs, productrices, etc.) ou une personne de la branche (directeur de la cinémathèque, critiques cinéma) est invitée à présenter le film et à répondre aux questions du public à la fin de la projection.

Le cinéma itinérant passera à Essertines-sur-Yverdon **le mardi 3 octobre 2017**. Retenez d'ores et déjà la date.

CHRISTIAN GONIN

Fête du Blé et du Pain

La prochaine édition aura lieu du 15 au 26 août 2018 à Echallens. La commune d'Essertines a marqué son intérêt à cette manifestation en acceptant de promouvoir un pain.

Il sera fabriqué dans divers fours du district du Gros de Vaud dans le courant du mois d'août.

Une fois acheminé dans le chef-lieu du district, il sera dégusté par les différents « chauffeurs de four » pour faire l'objet d'une discussion « gustative ».

Cette première action marquera officiellement le lancement de la Fête du Blé et du Pain. Un des buts de cette démarche est de valoriser le patrimoine historique régional que sont les fours à pain régionaux en activités, par des fêtes ponctuelles par les personnes qui les mettent ainsi en valeur.

PIERRE GONIN

Les cornes ont ralié les foules

Petite rétrospective sur la 4^e édition du traditionnel combat de reines d'Essertines-sur-Yverdon, organisé le 16 octobre 2016 par l'amicale de la vache d'Hérens du Nord vaudois.

Au travers du brouillard matinal d'une fraîche journée d'automne, le son des sonnettes s'entend de loin. Quelques pas de plus et les silhouettes trapues des vaches noirs aux cornes typiques se laissent deviner. En effet, à l'occasion du traditionnel combat de reines, la commune vaudoise prend des aires de vallée valaisanne. Les quelques 30 éleveurs passionnés par la race d'Hérens, sont venus accompagnés de leurs meilleures vaches. Après être passées sur la balance et vus leurs numéros peints sur les flancs, les reines du jour, avec leurs éleveurs, attendent patiemment le début des festivités.

Voilà, elles sont toutes là, les quelques cent bêtes présentent à l'occasion, ont pris leurs quartiers sur le sol d'Essertines. C'est 10 heures, les combats débutent, les premières vaches rentrent dans l'arène, sous les yeux attentifs des spectateurs présents. Les premiers coups de cornes sont donnés, les vaches suivent leurs instincts, les éleveurs vivent les combats. Au fil des catégories, le jury reste concentré afin d'établir le classement des combattantes.

Midi a sonné, c'est la pause pour le bétail, les éleveurs et les spectateurs. La soupe aux pois et les menus réchauffent les foules et créent une belle atmosphère de partage autour des tables. A peine débutée, la pause de midi s'achève déjà et les luttes reprennent au centre de l'arène. Les vaches impressionnent par leur agilité, les éleveurs croisent les doigts et encouragent leurs bien-aimées tout en espérant qu'elles ressortent victorieuses de leurs combats. La victoire tant convoitée, celle de l'ultime lutte opposant les deux meilleures vaches, est décernée à Carnage, appartenant à Christian Gonin d'Essertines, victorieuse face à Mandoline de Louis Rochat d'Echallens.

Et voilà, nous arrivons au terme de cette belle journée aux couleurs valaisannes. Les éleveurs regagnent leurs étables et continueront à soigner affectueusement leurs reines au fil des saisons. Quant aux spectateurs, ils rentrent dans leurs foyers, avec les yeux remplis de belles images. Une dernière chose à dire, rendez-vous en 2018 pour la cinquième édition de cette fabuleuse rencontre.

AMICALE DE LA RACE D'HÉRENS

ANNONCE

Les Crayons d'Couleurs

Structure d'accueil pour les enfants dès 30 mois. Nous garantissons un lieu d'accueil chaleureux et récréatif pour votre enfant.

Notre structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 12h30.

Le déjeuner est inclus pour les enfants inscrits dès 7h00.

Au programme : bricolages, cuisine, chansons, histoires, ballades au village, jeux sur la terrasse le tout dans le respect de l'enfant.

Association « Les Crayons d'Couleurs » –

La Place 3 – 1418 Vuarrens – Tél. 078 652.37.37

crayonsdcouleurs@bluewin.ch – www.crayonsdcouleurs.ch

Repas Soutien 20 ans GRPED

Groupe Romand Parents Enfants Diabétiques

Le GRPED fondé en 1997 regroupe des familles d'enfants diabétiques de type 1 (insulino-dépendant) résidant en Suisse Romande.

Venez participer à notre soirée et soutenir nos enfants diabétiques,

le samedi 1^{er} avril 2017 à la salle des Fêtes de Baulmes.

Fondue chinoise (65.- par personne dès 14 ans)

Informations et inscription: GRPED - case postale 658

1401 Yverdon-les-Bains - www.gpred.ch ou par téléphone à

Fabienne P. (079 541 73 85) ou Laure R. (079 628 20 33)

Champion suisse de motocross

INTERVIEW D'UN PASSIONNÉ DE MOTOCROSS AYANT GRANDI À EPAUTHEYRES



Tombé dès son plus jeune âge dans le motocross, Kevin Auberson, sacré champion suisse de motocross en 2016 à l'âge de 27 ans, nous raconte son parcours dans cette discipline aussi surprenante qu'exigeante.

Sara Lopes : Pouvez-vous nous expliquer ce sport en quelques mots ?

Kevin Auberson : Le motocross est une pratique touchant le monde du deux-roues. Elle se résume en une course sur un circuit de terre muni de sauts d'obstacles.

SL : Comment a débuté votre histoire dans cette discipline ?

KA : Mon frère et moi avons baigné dans ce sport dès notre plus jeune âge, mon père étant lui aussi un mordru de motocross. Par la suite, afin de renforcer mes connaissances techniques, j'ai décidé de me tourner vers la mécanique en faisant un CFC de mécanicien.

Début 2016, j'ai quitté mon travail de mécanicien et j'ai rejoint l'entreprise de mon père pour pouvoir découvrir un autre domaine d'activité. J'ai également emménagé avec mon amie. Après autant d'années consacrées au motocross, j'avais besoin d'un réel changement dans ma vie.

Après une discussion avec mon père et le soutien de mon amie, je suis reparti pour la saison 2016 avec pour seul objectif de me faire plaisir !

À ma plus grande surprise, je gagne les deux manches de la première course de l'année. J'ai continué à ce rythme pour faire ma plus belle saison et pour finir avec le titre de champion suisse. Je pense m'arrêter là, mais c'était une très belle aventure, je continuerai à pratiquer ce sport, mais pas de manière aussi intensive, uniquement comme loisir. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de mon parcours. Lorsqu'on est autant passionné par le motocross, cela ne laisse pas de place à grand-chose d'autre et il est donc primordial d'avoir le soutien de ses proches pour pouvoir aller toujours plus loin.

SL : Quels conseils donneriez-vous à d'autres passionnés de ce sport ?

KA : Malgré le stress et la pression, n'oubliez pas l'essentiel : le plaisir ! Passer un bon moment lorsque vous faites du sport, c'est vraiment l'essentiel.

Comment vous entretenez-vous ?

Il est important de compléter cette discipline avec d'autres activités sportives qui viennent renforcer votre physique et votre mental, comme la natation, le VTT, la course à pied. J'ai également fait du supercross qui, selon moi, m'a permis de progresser plus rapidement en motocross.

On ne le dira jamais assez, boire énormément d'eau et avoir une alimentation équilibrée, mais sans se priver. Pour ma part, j'évitais également de manger du gluten, dans le but de conserver mon énergie, deux semaines avant les compétitions.

SL : Quelle est votre plus grande force ?

KA : La persévérance, c'est l'une de mes plus grandes qualités. Elle m'a d'ailleurs beaucoup aidé dans une discipline aussi exigeante que celle-ci. Lorsque je veux quelque chose, je vais tout donner et aller puiser au plus profond de moi-même pour y arriver.

SL : Quelle a été votre plus grande difficulté ?

KA : Le stress, mais au fil du temps, j'ai appris à le canaliser pour en faire une force. C'est d'ailleurs une de mes plus belles victoires.

SL : Le motocross est un sport extrême, que vous apporte ce sport ?

KA : L'adrénaline. C'est un sport à risque, et c'est ce qui fait que j'aime ce sport. Il faut être endurant, agile, mais également avoir des nerfs d'acier, car une erreur d'évaluation peut avoir de lourdes conséquences. Il faut donc se fixer des limites et prendre de bonnes décisions rapidement.

C'est une discipline très éprouvante pour le corps, car l'ensemble des muscles est continuellement sollicité, sans compter tous les à-coups qui peuvent user prématurément l'ossature. Il faut donc une bonne préparation physique. Cependant, malgré ces inconvénients, il me paraît difficile de trouver une autre activité sportive qui me procurerait autant de satisfaction. La combinaison entre la compétition, le risque, la vitesse, les sauts, l'analyse et bien d'autres choses encore, procure une multitude de sensations difficiles à égaler. Une fois qu'on y a goûté, on ne peut plus s'en passer !

–

SARA LOPES

ANNONCE

Naturopathe, réflexologue, thérapeute Dorn/Breuss

vous accueille pour vous donner le soin le plus adapté à votre état de santé du moment, soit :

- La naturopathie qui soigne votre organisme avec des produits naturels, des plantes ou des minéraux sous toutes leurs formes, telles que les fleurs de Bach, huiles essentielles, phytothérapie et homéopathie.
- La réflexologie qui offre un traitement global et de rééquilibrage profond grâce au massage de la voute plantaire.
- Le massage de Breuss qui vous apportera une détente profonde grâce à l'huile de millepertuis dont sera enveloppée votre colonne vertébrale.

Le tout couplé à une écoute attentive et bienveillante.

Natureflex | Béatrice Bliesener
Essertines-sur-Yverdon | 079 297 04 87

essertinesinfo

dates importantes pour 2017

MARS	14	Forum Agenda 21 Salle des combles	Agenda 21
	17	Soirée fondue Grande salle	FC Essertines
	20	Conseil communal Salle de la Balance	Conseil communal
AVRIL	10-16	Ramassage des oeufs	Société de Jeunesse
	16	Course aux oeufs grand'rue & grde salle	
	23, 28, 29	Soirées théâtrales Grande salle	Société de Jeunesse
	29	Coup de balai rdv Grande salle Essertines, 9h	Agenda 21
MAI	28	Concours athlétisme terrain de sport	Société de gymnastique
JUIN	4	Balade gourmande	Amicale des Vieux Chiffons
	9-10	Tour de Jeunesse terrain de sport	Société de Jeunesse
	13	Forum Agenda 21 Salle des combles	Agenda 21
	19	Conseil communal Salle de la Balance	Conseil communal
AOÛT	1	Fête nationale village, vente au four dès 9h00, apéro à 11h00 terrain de sport, feu et repas dès 20h30	Bénévoles Société de Jeunesse
	24-27	24° Tir du Buron stand de tir	Société de Tir
	27	Lancement de la Fête du blé et du pain	Sociétés locales
SEPTEMBRE	5	Forum Agenda 21 Salle des combles	Agenda 21
	16	Fête du village	Place du village
	22	Soirée fondue Grande salle	Société de Jeunesse
OCTOBRE	3	Cinéma itinérant (2 projections)	
NOVEMBRE	7	Conférence Agenda21 Salle des combles	Agenda 21
	24-25	Soirées de gymnastique Grande salle	Société de gymnastique
DÉCEMBRE	8-9	Téléthon Grande salle	Société de Jeunesse

à noter

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal, contrôle des habitants
Rue du Milieu 7 - 1417 Essertines/Yv.
024 435 13 88

Boursière
Rue du Milieu 7 - 1417 Essertines/Yv.
024 435 19 83

lundi

19h00 - 19h45

mardi au jeudi

8h30 - 11h00

vendredi fermé

mardi

8h30 - 11h00

Notre commune sera l'hôte de la Feuille des Avis Officiels (FAO) **le mardi 30 mai 2017**. Une distribution «tous ménages» ponctuera l'événement. En même temps que la publication de notre commune, la possibilité est offerte aux entreprises formant le tissu économique de notre région, de faire paraître une annonce payante format carte de visite. Les personnes intéressées peuvent transmettre leurs coordonnées au greffe municipal d'ici au jeudi **30 mars 2017**. - la Municipalité

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

Le garage d'Essertines



Le garage d'Essertines fut repris par les propriétaires actuels le 1^{er} juillet 1968. Dans un premier temps, le travail quotidien s'effectuait sur la réparation et l'entretien de poids-lourds, et par la suite, de tracteurs et de machines agricoles.

En 1952 il n'y avait pas de station essence entre Yverdon et Echallens. La compagnie d'essence «OZO» a construit la station essence et le garage. La station d'essence a vécu beaucoup de changements durant toutes ces années. A notre arrivée, en 1968, la compagnie essence était «Socal», elle a ensuite laissé place à «Fina», «BP» et en 1992 la société «Agip est devenue notre partenaire pour la fourniture carburant et huile.

Le 1^{er} juillet 1968 a été une année très importante pour nous. Nous avons eu la possibilité de reprendre le garage et la station essence. Après quelques mois le propriétaire du garage m'a proposé d'acheter le bâtiment. Nous avons accepté avec plaisir.

En mars 1969, j'ai signé un contrat avec Amag AG pour les marques de voitures AUDI - NSU.

En 1974 j'ai été contacté par l'importateur des tracteurs Landini M. Stauffer, pour la vente et la réparation de ces derniers. La

même années, la marque de voitures VW nous a avisé de l'arrêt de la Coccinelle et la présentation d'un tout nouveau modèle: la «VW Golf» - qui est encore une voiture très appréciée de notre clientèle actuellement.

Dans les années 1980 nous avons construit un lavage et créé une station d'épuration d'eaux usées pour être en conformité avec le service des eaux.

Les années suivantes se sont passées avec beaucoup de changements: agrandissement des places de parc et construction de l'atelier de réparation actuel pour la réparation des voitures et utilitaires ce qui nous a permis de transformer l'ancien atelier en vitrine d'exposition et de réception pour la clientèle.

-

JACQUES BOVAY



Vue aérienne du garage en 1968



Le garage en 1994